



ÉCOLE DE MUSIQUE
Municipale de Pontcharra

223 Avenue de Savoie
04 76 97 70 22
ecolemusique@pontcharra.fr

FICHE D'INSCRIPTION ENFANTS

Année scolaire 2023-2024

(Une fiche par personne)

Je soussigné(e), Monsieur Madame

Adresse postale¹

Adresse mail

J'autorise la direction de l'école de musique à communiquer mon adresse mail à l'association des parents d'élèves Pontch'Musique : OUI NON

N° de téléphone fixe

N° de téléphone portable

Inscris mon fils ma fille

Date de naissance

Niveau scolaire (2023-2024)

à l'école municipale de musique de Pontcharra pour l'année scolaire 2023-2024.

Je choisis de régler les frais d'inscription sur facturation auprès du Trésor Public en² :

1 versement unique : octobre 2023.

4 versements équivalents : octobre 2023, décembre 2023, février 2024 et avril 2024.

Attention : une fois validé ce choix n'est pas modifiable.

Attention : en cas d'annulation de l'inscription avant le 16 septembre 2023 un acompte de 50€ non remboursable sera facturé.

1 Pour les charrapontains fournir une copie de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière à votre nom et de l'année en cours (à défaut, le tarif extérieur sera appliqué d'office).

2 Avant le 20 du mois suivant la facturation.

Moyens de paiements acceptés :

- Paiement en ligne via le Portail Famille: sur le site : www.espace-citoyens.net/pontcharra par carte bancaire.
- Chèque découverte (cocher la case concernée en page 2).
- Paiement directement à la Trésorerie du Touvet : chèque (à l'ordre du « Trésor Public »), CESU, espèces.

Classe(s) demandée(s) :

Formation musicale (obligatoire jusqu'à validation du Brevet de fin de 2nd Cycle)

Initiation

1^{er} Cycle

2nd Cycle

Perfectionnement

1^{er} Cycle Coursus adapté

2nd Cycle Coursus adapté

Instrument (ne rien cocher si vous déposez une fiche de vœux)

| | 1^{er} Cycle | 2nd Cycle | Perfectionnement |
|-------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| Flûte | | | |
| Hautbois | | | |
| Clarinette | | | |
| Basson | | | |
| Saxophone | | | |
| Trompette | | | |
| Cor | | | |
| Trombone | | | |
| Euphonium | | | |
| Percussions | | | |
| Guitare | | | |

Location d'instrument

1^{ère} demande de location d'instrument

Demande de renouvellement de location

Ensemble seul (petit orchestre, orchestre cadet, chorale, ensemble de guitare)

Ensemble de jazz

Atelier d'anches hautbois

Si votre enfant a entre 6 et 16 ans et qu'il est domicilié à Pontcharra, il peut prétendre à l'attribution d'un chèque découverte de 60 euros (plus d'information sur le site de la ville).

Souhaitez-vous que cette aide de 60 euros soit directement versée pour son inscription à l'école de musique ?

OUI

NON

Si vous validez cette démarche, les 60 euros du chèque découverte de votre enfant seront automatiquement déduit des factures à régler pour son inscription à l'école de musique pour l'année scolaire 2023-2024.

J'ai bien pris note qu'aucune demande d'annulation ou de remboursement ne sera prise en compte après le 16 septembre 2023.

Date:

Indiquez votre nom et prénom (vaut pour signature):